



Compte rendu administratif et financier

Exercice 2014



Compte rendu administratif et financier

Exercice 2014

Table des matières

Message du maire	5
Exécutif	6
Conseil municipal	7
Administration communale	12
Participation dans les diverses sociétés et groupements intercommunaux	14
Affaires sociales, aînés et jeunesse	16
Activités culturelles	19
Ecole et parascolaire	20
Petite enfance	22
Sports, loisirs et manifestations	24
Information	27
Feu, protection civile et sécurité	28
Cimetière, parcs, promenades et nuisances	31
Environnement	32
Routes, canalisations, transports et autorisations de construire	35
Bâtiments et aménagement communaux	36
Finances	39
Remerciements	47
Renseignements pratiques	48
Sociétés locales	55



Chers Collésiennes, Collésiens
et Bossiotes,

En mai 2015, les trois membres de l'Exécutif vont quitter leur fonction, ainsi qu'une grande majorité de conseillers municipaux. Rassurez-vous, les employés de notre administration communale restent fidèles à leurs postes respectifs et à votre service.

Après bien des années consacrées à la gestion de notre belle commune, dont nous avons sans cesse tenté de préserver au mieux les richesses traditionnelles, culturelles et naturelles;

Après des manifestations communales, que nous avons toujours souhaitées festives et chaleureuses, lieux de rassemblement et d'échanges conviviaux;

Après de nombreuses soirées consacrées aux débats en commissions et de longues séances plénières des membres du Conseil municipal, dont les décisions ont toujours été prises dans le souci d'un développement harmonieux de notre belle commune;

Après de belles réalisations qui font notre fierté, quelques projets que nous n'avons, hélas, pu mener à bien, mais d'autres qui sont en cours et présentent de belles opportunités;

Le temps est venu de céder la place à une nouvelle équipe prête à reprendre la destinée de Collex-Bossy. Une nouvelle équipe, ambitieuse, dynamique, prête à consacrer une partie de son temps et à s'investir pleinement pour les cinq années à venir.

Je tiens à adresser, une fois encore, mes plus sincères remerciements à mes deux adjoints, Chantal Valentini et Jacques Favre,

ainsi qu'à l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux pour la qualité de leur travail, leur constance et leur sérieux dans le traitement des nombreux dossiers étudiés tout au long de la législature écoulée.

Ma reconnaissance va bien sûr également à l'ensemble du personnel communal, d'une efficacité redoutable, comme j'aime à le dire, toujours disponible, réactif, souriant. En trois mots: une équipe remarquable à laquelle je souhaite encore de nombreuses années de satisfactions professionnelles et de relations humaines valorisantes.

Quelques mots encore, à vous tous, Collésiennes, Collésiens et Bossiotes, pour vous remercier pour votre confiance, pour la reconnaissance de beaucoup d'entre vous également, pour votre patience parfois, pour votre compréhension lorsque nous n'avons pu apporter une réponse satisfaisante à certaines de vos demandes: nous avons toujours cherché à trouver la meilleure solution, certaines choses ne sont hélas pas réalisables. Dans l'ensemble vous l'avez compris et nous avez très souvent soutenus dans nos démarches.

Je souhaite plein succès à nos successeurs et prends congé de vous en conservant le plaisir de vous retrouver lors de balades dans cette si belle région de Collex-Bossy ou lors de manifestations communales à venir.

Elisabeth Fattou

Maire

La commune fonctionne avec un Conseil municipal de quinze membres et un Exécutif de trois membres, un maire et deux adjoints, élus pour 4 ans, dès le 1er juin 2011 et jusqu'au 31 mai 2015. Elle compte 1679 habitants au 31 décembre 2014 dont 827 hommes et 852 femmes.

Membres de l'Exécutif

Maire : Elisabeth Fatton (PLR)

Adjoint : Jacques Favre (PLR)

Adjointe : Chantal Valentini (PLR)

Répartition des dicastères

Elisabeth Fatton

- > Administration générale et personnel
- > Bâtiments et aménagements communaux
- > Crèche intercommunale « Les 4 saisons » (construction / fonctionnement)

- > Feu, protection civile et sécurité
- > Finances
- > Plan directeur communal, Agglomération « Le Grand Genève »
- > Scolaire, parascolaire et petite enfance (crèche, jardin d'enfants, restaurant scolaire, GIAP)

Jacques Favre

- > Autorisations de construire
- > Routes, canalisations et transports
- > Sports, loisirs et manifestations

Chantal Valentini

- > Chapelle et manifestations culturelles
- > Cimetière, parcs, promenades, environnement et nuisances
- > Information
- > Social, aînés, jeunesse



Conseil municipal

7

Composition du Conseil municipal

Parti libéral radical (PLR)

Brigitte Carrillo, Claude Malherbe,
Dorothea Noll, Sébastien Pesenti, Didier
Philippe, Sébastien Remy,
Hansruedi Roder, Arnaud Ythier

Ouverture communale (OC)

Marcel Basler, Giuseppe Flammia,
Anne-Françoise Manrique, Ricardo Munoz

Parti démocrate-chrétien ouvert (PDCO)

Marie-France Dutour, Ursula Ming
Martinoli

Indépendant

Johann Hager

Bureau du Conseil municipal

Période du 01.06.13 au 31.05.2014

Présidente : Marie-France Dutour
Vice-présidente : Brigitte Carrillo
Secrétaire : Marcel Basler

Période du 01.06.14 au 31.05.2015

Président : Arnaud Ythier
Vice-président : Marcel Basler
Secrétaire : Ursula Ming Martinoli

En 2014, le Conseil municipal a siégé à dix reprises.

Commissions

Autorisations de construire

Président : S. Pesenti
Vice-président : G. Flammia
Membres : M.-F. Dutour, H. Roder
Représentant de l'Exécutif : J. Favre



Avenir de Collex-Bossy

(commission dissoute le 04.12.2014)

Présidents : R. Munoz et D. Philippe
jusqu'au 15 mai 2014, puis Didier Philippe
a assumé seul la présidence

Membres : M. Basler, B. Carrillo, M.-F. Dutour,
G. Flammia, J. Hager, A.-F. Manrique, D. Noll,
S. Pesenti, S. Remy, H. Roder, A. Ythier
Représentants de l'Exécutif : E. Fatton,
J. Favre et C. Valentini

Bâtiments et aménagements communaux

Président : D. Philippe

Vice-président : C. Malherbe

Membres : G. Flammia, U. Ming Martinoli
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

Chapelle et manifestations culturelles

Présidente : M.-F. Dutour

Vice-président : A. Ythier

Membres : B. Carrillo, A.-F. Manrique
Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

**Cimetière, parcs et promenades,
environnement et nuisances**

Présidente : D. Noll

Vice-président : R. Munoz

Membres : U. Ming Martinoli, H. Roder
Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

**Consultative crèche intercommunale
« Les 4 saisons », Pregny-Chambésy**

(commission dissoute fin 2014)

Représentante : U. Ming Martinoli

Hors conseil : Sandrine Court

Consultative crèche intercommunale

« Les 4 saisons », Bellevue

(construction / fonctionnement)

Représentants : U. Ming Martinoli, R. Munoz,
D. Philippe remplace R. Munoz dès la fin
de la construction

Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

Feu, protection civile et sécurité

Président : S. Remy

Vice-président : M. Basler

Membres : M.-F. Dutour, H. Roder
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

Finances

Présidente : U. Ming Martinoli

Vice-président : D. Philippe

Membres : R. Munoz, A. Ythier
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

Information

Présidente : A.-F. Manrique

Vice-président : C. Malherbe

Membres : B. Carrillo, M.-F. Dutour
Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

Plan directeur communal

Membres : B. Carrillo, G. Flammia,
U. Ming Martinoli, R. Munoz, S. Pesenti,
S. Remy, A. Ythier

Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

Routes, canalisations et transports

Président : S. Remy

Vice-président : G. Flammia

Membres : M.-F. Dutour, S. Pesenti
Représentant de l'Exécutif : J. Favre

Scolaire, parascolaire et petite enfance

Présidente : U. Ming Martinoli
Vice-président : M. Basler
Membres : B. Carrillo, C. Malherbe
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

Sociale, aînés, jeunesse

Présidente : B. Carrillo
Vice-président : A. Ythier
Membres : A.-F. Manrique, U. Ming Martinoli
Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

Sports, loisirs et manifestations

Président : M. Basler
Vice-présidente : D. Noll
Membres : B. Carrillo, M.-F. Dutour
Représentant de l'Exécutif : J. Favre

Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac (GICORD)

Représentant : H. Roder
Représentant de l'Exécutif : J. Favre

Taxe professionnelle, commission de réclamation

Membres proposés par le Conseil municipal :
B. Carrillo, M.-F. Dutour, A.-F. Manrique
Membre proposé par la Mairie : D. Philippe
Membre proposé par le Conseil d'Etat :
Albert Mann (hors Conseil)

Société coopérative «Les Chênes Verts»

Représentant : D. Philippe
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

Commission consultative intercommunale transfrontalière (CCIT)

Membres : M. Basler, M.-F. Dutour, D. Noll
Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

Groupement des législatifs de la rive-droite du lac (GLRD)

Membre permanente : U. Ming Martinoli
Président-e et vice-président-e du Conseil municipal

Membres du local de vote

(période du 1er janvier au 31 décembre 2014)
Président : G. Flammia
Suppléant : S. Remy
Vice-présidente : B. Carrillo
Suppléante : M.-F. Dutour

Aucune démission en cours d'année n'a été enregistrée.

Décisions du Conseil municipal**Délibérations**

Vote du bouclage du crédit d'investissement pour l'acquisition de la parcelle no 986, route de l'Etraz, Ferme Bernard Constantin (régularisation du compte).
> Accepté à l'unanimité

Vote pour l'adoption des nouveaux statuts du Groupement intercommunal pour la crèche (GIC).

> Accepté à l'unanimité

Vote pour l'annulation de la délibération liée à la constitution d'une servitude d'usage extérieur à destination d'un point de récupération des déchets, grevant la parcelle no 237, feuille 27, de la Commune de Collex-Bossy (Mâchefer).

> Accepté par 12 voix pour et 1 abstention

Vote pour la délégation de compétences au Maire pour la passation d'actes authentiques (suite à la modification de la loi sur l'administration des communes).

> Accepté à l'unanimité

Vote d'un crédit complémentaire pour la création d'un espace de loisirs sportifs - Agospace.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'un crédit d'engagement de Fr. 180'000.00 pour la réalisation d'une liaison entre les deux chaufferies communales à mazout et à bois.

> Accepté par 12 voix pour et 1 abstention

Vote d'un crédit d'étude de Fr. 180'000.00 pour l'organisation d'un mandat d'étude parallèle (MEP).

> Accepté par 8 voix pour, 4 contre et 1 abstention

Vote pour la régularisation des différents comptes budgétaires.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour l'approbation des comptes 2013.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour l'adoption du statut du personnel communal.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour l'installation d'un dispositif de vidéo surveillance sis à l'espace de récupération derrière le bâtiment voirie-feu à la route de Collex, pour un montant de Fr. 10'000.00.

> Accepté par 8 voix pour, 1 contre et 3 abstentions

Vote d'un crédit supplémentaire d'un montant de Fr. 12'000.00 destiné à la participation des aménagements de sécurisation des locaux du Stade Marc-Burdet.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'un crédit d'étude de Fr. 50'000.00 destiné à l'élaboration de relevés géométriques pour la ferme Constantin.

> Accepté par 10 voix pour et 1 abstention

Vote pour la Taxe professionnelle 2015 dégrevée à 100%.

> Accepté à l'unanimité

Vote du montant des indemnités des membres de l'Exécutif et du Conseil municipal.

> Accepté par 10 voix pour et 3 abstentions

Vote du budget de fonctionnement 2015
à Fr. 4'321'948.00 aux charges et Fr.
4'341'692.00 aux revenus, laissant apparaître
un excédent de Fr. 19'744.00 et des centimes
additionnels à 0.46 couvrant les recettes et
charges des comptes budgétaires pour 2015.
> Accepté par 10 voix pour et 3 contre

Décisions

Vote pour un tirage au sort pour l'attribution
en bail à ferme de deux terrains communaux
pour cinq ans.
> Accepté à l'unanimité

Subvention de Fr. 1'000.00 accordée
pour la fête du 40e anniversaire du Cycle
des Colombières.
> Accepté à l'unanimité

Vote de principe pour la prise en charge du
poste sécurité lors de la Beach party
organisée par la Confrérie de l'Epée de Bossy
sur Collex les 3 et 4 octobre.
> Accepté par 10 voix pour et 2 abstentions

Désignation du représentant du Conseil
municipal dans le collège du mandat d'études
parallèles (MEP).
> Ricardo Munoz

Résolution

Vote pour demander l'ouverture d'une pro-
cédure de modification des limites de zone en
zone de développement dans le cadre de
la mise en œuvre du plan directeur communal.
> Accepté par 8 voix pour, 2 contre
et 1 abstention



L'administration communale est composée de sept personnes, qui représentent 5.85 postes à plein temps. Un comptable avec un mandat indépendant à temps partiel complète l'effectif.

Secrétariat

Le secrétariat bénéficie de deux secrétaires, Danielle Toninato et Isabelle Isch-Thüler (1.5 poste), et une réceptionniste, Sylvie Malherbe (0.5 poste). Elles gèrent chaque problème administratif soumis par les membres de l'Exécutif, les conseillers municipaux et bien sûr la population. Elles se tiennent également à entière disposition pour toute question relative au bon fonctionnement de la commune et pour renseigner sur les démarches administratives. Que de sollicitations!

Conciergerie

La conciergerie est composée de deux personnes, Olga Silva et Carlos Silva (1.85 postes). Ils ont la lourde charge de l'entretien de la totalité des bâtiments communaux et des alentours de ces derniers. Ils sont pré-

sents lors de toutes les manifestations communales pour apporter leur précieuse aide et entretiennent d'excellentes relations avec le corps enseignant.

Voirie

Deux cantonniers, Oliver Noll et Frédéric Santschi (2 postes à plein temps) travaillent à la voirie. Ils gèrent l'entretien des parcs et promenades, cimetière, trottoirs et routes notamment. Ils consacrent beaucoup de temps à la mise en place des fêtes communales et à gérer tous les problèmes techniques qui peuvent survenir. Leurs compétences diverses et variées sont très appréciées.

Statut du personnel

Vu la nécessité pour la commune de se mettre en conformité, un statut du personnel régissant les rapports de travail entre la commune de Collex-Bossy et ses collaborateurs a été établi. Un règlement d'application a également été édicté.

Jobs d'été

Chaque été la Mairie engage des jeunes habitant la commune ayant 18 ans révolus et plus pour travailler durant les vacances estivales dans les services de voirie et conciergerie.

Etat civil

L'Office d'arrondissement de l'état civil regroupant les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy est situé dans les locaux de la mairie de Pregny-Chambésy et délivre tout document nécessaire aux citoyens.

Il est composé de deux officiers d'état civil :
André Gafner et Christine Panier Gay.

Depuis le 1er janvier 2014, l'enregistrement du partenariat cantonal (PACS), pour les couples hétérosexuels et homosexuels, est de la compétence de l'Etat civil.

Le Conseil fédéral a fixé au 1er juillet 2014 l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du Code civil suisse régissant l'autorité parentale conjointe, qui sera dès lors la règle, et dont la compétence est attribuée à l'Etat civil.

Enfin, depuis le 1er septembre 2014, les dossiers de naturalisations ordinaires passent obligatoirement, dès le début de la procédure, par l'office de l'Etat civil compétent en vue de saisir dans le système informatique fédéral de l'Etat civil les données des personnes candidates à la naturalisation.

En 2014, à Collex-Bossy, 12 personnes ont obtenu la nationalité genevoise et suisse, six mariages ont été célébrés, un décès sur le territoire communal a été enregistré, un changement de nom et six reconnaissances ont été inscrits.

Les trois magistrats de la commune de Collex-Bossy sont habilités à célébrer les mariages civils.

Participation dans les diverses sociétés et groupements intercommunaux

Dicastères Elisabeth Fatton, Jacques Favre et Chantal Valentini

Dicastère commun

Participation dans diverses sociétés

La commune possède une part sociale de Fr. 500.00 à la COFICOGE (Coopérative financière des communes genevoises), et une autre de Fr. 200.00 à la Banque Raiffeisen de la Versoix.

Une part sociale d'une valeur nominale de Fr. 500.00 permet de participer aux assemblées de la société coopérative « Les Chênes Verts », propriétaire de l'immeuble multi générations, pour lequel la commune a cédé gratuitement en droit de superficie un terrain à la route de Collex pour une durée de 30 ans.

La commune de Collex-Bossy est engagée dans le capital de la Banque cantonale de Genève, des Caves de Genève, et dans la Société d'exploitation du téléphérique du Salève.

Nuisances aéroportuaires ATCR-AIG

La commune fait également partie de l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève.

Groupements intercommunaux

Depuis plusieurs années, les élus, par soucis non seulement financiers, mais également d'infrastructures, voire par opportunité, se sont associés à certaines communes voisines pour des réalisations diverses.

Groupement intercommunal des communes de la rive droite du lac

Créé le 27 juin 1968 à l'initiative de son premier président Jacques-Alfred Chapuis,

maire de Collex-Bossy. Il est composé des magistrats des sept communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. Le but est de mettre en commun les forces vives de ses membres pour trouver des solutions aux problèmes susceptibles de se poser sur la rive droite. L'élément qui a déclenché la prise de conscience a été le projet de création d'une seconde piste à l'aérodrome de Cointrin, comme on l'appelait encore dans les années soixante. La construction de cette piste, prévue sur la commune de Collex-Bossy, rasait une grande partie du territoire de celle-ci et touchait naturellement l'ensemble des communes de la rive droite du lac. Fortes de leur poids sur le plan politique et d'un remarquable esprit de solidarité, les communes se sont battues ensemble pour faire valoir leurs intérêts et ceux de leurs concitoyens avec succès, puisqu'en 1973 ce projet a été abandonné.

Les magistrats se réunissent quatre fois par an et la commune de Collex-Bossy est représentée par les trois membres de l'Exécutif.

Dicastère Elisabeth Fatton

Office intercommunal de l'Etat civil, à Pregny-Chambésy

Créé en 2001, il regroupait à l'époque les communes de Bellevue et Pregny-Chambésy. Un an plus tard, Collex-Bossy et Genthod sont venues l'agrandir. En 2008, c'est le Grand-Saconnex qui s'est à son tour rattaché à ces quatre communes pour former un nouvel arrondissement.

Groupement intercommunal de l'Organisation régionale de protection civile de Valavran (ORPC), à Versoix

Créé le 25 avril 1994, il regroupe les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Groupement intercommunal de la crèche «Les 4 saisons», à Bellevue

Créé le 2 mai 2007 afin d'offrir des places pour les enfants des communes partenaires - Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Pregny-Chambésy - et financer la construction d'un nouveau bâtiment achevé et inauguré en 2013.

Groupement intercommunal du Stade Marc-Burdet, à Collex-Bossy

Créé en avril 2007, par les magistrats des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, dans le but de démolir et reconstruire le bâtiment, les vestiaires et la buvette du Stade Marc-Burdet, situés route de Vireloup 16 à Collex-Bossy. Les nouvelles installations sont maintenant propriété du Groupement ; ce dernier a également en charge l'entretien des terrains.

Dicastère Jacques Favre

GICORD, Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac, situé chemin du Marais-du-Four, à Bellevue

Créé en 1999, il regroupe les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Compétence du Conseil municipal

Groupement des législatifs de la rive droite du lac (GLRD)

Créé le 16 novembre 2005 par les présidents des Conseils municipaux des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. De par son organisation politique, la commune de Céligny n'a pas adhéré. Le GLRD est un groupement intercommunal autonome, agissant dans le respect de la législation. Il ne possède aucun pouvoir particulier. Les buts sont notamment de favoriser la communication intercommunale et valoriser les actions et réflexions des entités délibératives communales.

Dicastère Chantal Valentini

L'action sociale communale vise à maintenir et renforcer le lien avec la population en général, les jeunes et les personnes âgées, par des animations diverses.

Aide humanitaire à l'étranger

La commune est active dans l'aide à l'étranger, notamment au travers d'un certain nombre de dons qu'elle distribue chaque année, la somme de Fr. 14'000.00 pour 2014 a été versée. La Commission sociale, aînés, jeunesse étudie les dossiers et invite les responsables des associations, parfois sous l'égide d'habitants de Collex-Bossy, à venir présenter leur projet avant de leur attribuer un montant.

La commune a notamment accordé un don à l'association Nouvelle Planète pour fournir de l'eau potable aux habitants du village d'Ambohijafy à Madagascar en mettant en place une adduction d'eau gravitaire. Les 1'200 habitants ont maintenant accès à l'eau potable et peuvent tous s'approvisionner aux nouvelles bornes fontaines installées à proximité des habitations. La population locale s'est beaucoup impliquée dans la réalisation du projet et se l'est appropriée.

Un autre don a été alloué à l'association le Sourire de Chiang Khong au nord de la Thaïlande qui gère un foyer pour les enfants basé sur l'autonomie et la participation à la vie communautaire. Tout est parfaitement organisé pour offrir à ces enfants un toit où ils peuvent grandir, s'épanouir, avoir accès à l'instruction, et apprendre les valeurs fondamentales pour une vie responsable. En plus des 150 enfants qui vivent au foyer, le

Sourire soutient des écoles de la région pour en améliorer le fonctionnement et aider des enfants à être scolarisés tout en restant dans leur famille. Cette association offre l'espoir d'un avenir meilleur à des enfants fragilisés par les trafics de drogues et humains qui sont légion dans cette région.

Animation pour les aînés

La volonté d'intégrer les personnes âgées dans la vie sociale de la commune s'est traduite par diverses activités en 2014.

Sortie des aînés

Le jeudi 4 septembre, 62 de nos seniors ont participé à la traditionnelle et conviviale escapade annuelle. Cette année, elle a eu lieu au cœur du Grand-Massif avec la visite de la ferme du Clos Parchet près de Samoëns, puis un repas a régalé les convives de produits régionaux. Rassasiés, ils sont partis aux Gets pour une visite du musée de la musique mécanique. Ils ont chanté et même dansé pour certains! C'est satisfaits et heureux d'avoir passé cette journée ensemble qu'il sont rentrés dans leur foyer avec des souvenirs inoubliables.

Fête de l'Escalade pour les aînés

C'est avec un grand plaisir que les aînés ont été invités à la Fête de l'Escalade communale. Une soupe aux légumes, préparée par la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex, accompagnée de pain et fromage, a été servie aux 32 aînés présents. Dès le retour du cortège, la soirée s'est poursuivie avec tous les Collésiens et Bossiotes.

En parallèle, les 45 seniors de plus de 80 ans ont reçu une petite marmite en chocolat lors de cette soirée ou pour certains lors d'une visite par les autorités communales.

Stamm des seniors

Une table ronde a généralement lieu chaque premier mardi du mois à l'Auberge communale à l'initiative d'Alfons Noll. Ce Stamm est complètement informel et donne l'occasion de mieux se connaître, d'établir des nouveaux contacts et partager des idées.

Anniversaire

Chantal Valentini a eu l'honneur de transmettre les bons vœux de la commune à M. Richard Zajackiewicz pour son 90e anniversaire.

Jeunes

La traditionnelle «Fondue des jeunes», préparée par les sympathiques membres de l'Amicale de pétanque, a réuni 45 personnes au Foyer du centre communal le 11 mars. Durant cette soirée, les pompiers de Collex-Bossy et une délégation du Parlement des jeunes ont fait une présentation de leurs activités.

Les jeunes suisses et étrangers, ayant atteint 18 ans en 2014, ont reçu un bon-cadeau ainsi que le livre «Droit Suisse» de Cesla Amarelle avec des caricatures de Mix & Remix.

Centre aéré

Le centre aéré est destiné en priorité aux enfants scolarisés et domiciliés sur les communes de Collex-Bossy et Pregny-Chambésy âgés de 4½ à 12 ans. Il est opérationnel

pendant les deux premières semaines des vacances scolaires d'été. Le centre aéré était complet la première semaine, mais il restait six places la deuxième semaine. Cette année, sur les deux semaines, 41 enfants ont fréquenté le centre aéré, dont 19 de Collex-Bossy et 22 de Pregny-Chambésy.

Les activités se déroulent dans la salle du restaurant scolaire de Collex-Bossy. Selon les conditions météorologiques, des sorties en ville, un stage de cirque, des activités dans les bois ou dans des aires de jeux ont été organisés. L'encadrement est assuré par une équipe d'éducateurs spécialisés. Une nouvelle formule de repas (pique-nique fourni par la famille) a offert la liberté de partir en excursion une journée entière.

L'appui financier de la commune s'est élevé à Fr. 2'845.35.



Activités culturelles

Dicastère Chantal Valentini

Bibliobus

Le bibliobus stationne trois heures, un mercredi par mois, devant le local de la voirie. Il rencontre un grand succès, avec une fréquentation en hausse en 2014 par rapport à 2013. Ce ne sont pas moins de 381 personnes, en 12 passages, qui ont profité de cet espace avec une moyenne par tournée de 32 personnes pour 1'536 prêts pour les enfants et 786 pour les adultes. Le service est gratuit pour les habitants.

Chapelle, centre culturel

Grâce à l'excellente collaboration entre le CPMDT (Conservatoire populaire de musique danse et théâtre) et la commission de gestion de la Chapelle, un programme magnifique a pu être présenté :

- > Concert annuel de la Sinfonietta
- > Quatre concerts de musique classique
- > Troupe de théâtre d'enfants Binokyo sur le thème des abeilles
- > Concert de jazz par la formation String and Woods
- > Récital de chant variété d'Agnès De Crousaz
- > Exposition de photos de Patricia Cini sur le monde des abeilles avec la participation de Pascal Crétard apiculteur et habitant de la commune
- > Spectacle des marionnettes les Croquettes

Cette liste est complétée par les auditions des professeurs du CPMDT ainsi que celles des élèves de flûte et piano de Laurence Ledrappier.

Dicastère Elisabeth Fatton

Ecole

Pour la rentrée d'août 2014, 141 enfants étaient inscrits, 12 de moins qu'en 2013.

Collex-Bossy fait désormais partie de l'Établissement scolaire Lachenal/Collex-Bossy. Un nouveau directeur, Robert Dupertuis, a pris ses fonctions lors de la rentrée 2014, qu'il soit le bienvenu à Collex-Bossy. Et bon vent à Jean-Luc Schorer qui a décidé de se consacrer à de nouvelles occupations; qu'il soit ici sincèrement remercié pour son investissement pour notre école.

Des remerciements sont également adressés au corps enseignant qui guide et soutient nos enfants dans leurs nombreux apprentissages.

Le Conseil d'établissement (CoEt) se réunit au minimum deux fois par an, administré par son directeur, des représentants des Exécutifs de Collex-Bossy et Versoix, quatre enseignants des deux communes, des représentants des parents d'élèves et l'infirmière scolaire sur invitation.

Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)

Accueil de midi de 11h30 à 13h30

Dès la sortie de l'école et jusqu'à la reprise des cours, les animatrices et animateurs parascolaires prennent en charge et encadrent les enfants pendant le repas. Le repas est servi par les cuisinières et les aides du restaurant scolaire. Des activités ludiques ou une sieste pour les petits sont organisées après le repas. Les enfants sont ensuite reconduits à l'école. L'encadrement est facturé aux parents par le GIAP.

Accueil de l'après-midi de 16h à 18h

Après le goûter, les enfants se voient offrir un encadrement sous forme de jeux d'intérieur et d'extérieur, d'activités créatrices ou sportives, de visites, de bricolages ou autres. Ils bénéficient d'une écoute de qualité dans un cadre sécurisant avec des adultes bien formés qui donnent leur attention et leur disponibilité. Les enfants sont accueillis sur inscription préalable (à moins d'un cas de force majeure). Cette animation de 16h à 18h est facturée par le GIAP.

La commune a offert un appui financier de Fr. 142'140.00 pour ces deux prestations en 2014.

Restaurant scolaire

Après une année scolaire 2013-2014 plus que mouvementée, le nouveau comité du restaurant scolaire de Collex-Bossy a entamé une nouvelle année avec sérieux et dynamisme. L'association se compose désormais de quatre parents d'élèves: Cédric Zurn, président; Frédéric Bruttin, trésorier; Elise Jaquenoud, secrétaire; Valérie Betto, collaboration externe.

Pour gérer au mieux les intérêts financiers de l'association, la comptabilité est maintenant confiée à une fiduciaire externe agréée.

Le logo ainsi que le nom ont été modifiés pour plus de cohérence avec les projets à venir: ainsi, le « Sel et Poivre » devient simplement le « Restaurant scolaire de Collex-Bossy ». Le site internet est en cours de réactualisation (www.restoscolairecollexbossy.ch).

Le restaurant accueille environ septante enfants pour le repas de midi, quatre jours par semaine. L'élaboration des repas et le service sont assurés par Natalia Maurice, Elsa Lapaire et Marie-France Dutour. Elles se voient secondées par de précieux bénévoles pour assurer le service à des enfants âgés de quatre à douze ans. Nous remercions chaleureusement les bénévoles actuellement engagés dans cette activité.

Labellisé « Fourchette Verte » au printemps dernier, le restaurant, à travers son comité, vise maintenant la reconnaissance « Genève Région-Terre Avenir ». Ce label favorise les produits régionaux de saison et engendrera, il l'espère, une collaboration avec les producteurs locaux.

Le comité du restaurant scolaire



Association de parents d'élèves de Collex-Bossy

Comme chaque année, l'APE a participé à la vie communale et à celle de l'école en organisant ou coopérant à diverses manifestations, dont notamment :

- > Chasse aux œufs avec le lapin de Pâques et goûter offert à tous les enfants de l'école
- > Vide-grenier avec des animations pour les plus petits dont un château gonflable
- > Fête des Promotions avec un coin pour les petits, le stand pour l'apéritif et la confection

de salades et desserts toujours très alléchants

- > Accueil le premier jour d'école des parents et des élèves de 1P Harmos par un stand d'information avec cafés-croissants et distribution de réflecteur à accrocher au sac à dos
- > Présence à l'apéritif de l'école de la rentrée
- > Trois lignes de Pédibus et une de Vélobus ont été mises en place le 20 septembre avec à 16h un goûter et des activités, dont notamment celle de « 1001 roues »
- > Confection de la traditionnelle soupe de l'Escalade dans la marmite romaine communale, puis distribution aux élèves et enseignants à 11h30. Bris de la marmite en chocolat l'après-midi
- > Préparation du vin et chocolat chauds offerts par la mairie à la Fête de Noël de l'école

Tout au long de l'année, diverses réunions avec les enseignants et le directeur de l'école ont lieu pour mettre au point les différentes activités et pour cibler les besoins auxquels l'APE pourrait répondre. L'association est aussi représentée au Conseil d'établissement CoEt par sa présidente et une déléguée des parents d'élèves.

Sabrina Décaillet, présidente
www.ape-collex-bossy.ch

Dicastère Elisabeth Fatton

Association « Le Petit Chevalier »

En 2014 le Petit chevalier a accueilli 47 enfants entre 21 mois et 4 ans, à l'entière satisfaction des parents. Vos élus souhaitent préserver ce lieu d'adaptation préscolaire bienvenu pour les jeunes enfants et remercient le comité et l'équipe éducative pour leur investissement.

La subvention communale s'élève à Fr. 170'000.00 dont Fr. 30'000.00 ont servi à solder des arriérés de salaires et cotisations sociales.

Crèche intercommunale « Les 4 saisons »

« Offrir un univers merveilleux et magique aux enfants tout en les accompagnant à devenir autonome dans un cadre sécurisé en appréciant cette étape fondamentale de la petite enfance. »

Des nouveaux locaux pour la crèche intercommunale

2014 : une année riche en événements pour la crèche intercommunale les 4 saisons. En début d'année l'ensemble de l'équipe pédagogique quitte le site de Pregny-Chambésy pour s'installer dans la nouvelle crèche construite à Bellevue. Dans ce nouveau bâtiment pensé pour offrir un accueil de grande qualité et adapté aux besoins des jeunes enfants, c'est le début d'une nouvelle aventure. Dès le mois de mai 2014, la capacité d'accueil est augmentée à 50 places et de nouveaux enfants sont accueillis.

Un nouvel exploitant avec l'association pop e poppa

En juin 2014 et suite à une procédure d'appel d'offres dans le respect de l'Accord inter-

cantonal sur les marchés publics (AIMP), le Groupement intercommunal pour la crèche (GIC) décide de confier l'exploitation de la crèche à l'association pop e poppa. Cette association spécialisée dans le domaine de la petite enfance exploite plus de 14 structures d'accueil en Suisse dont celles des communes de Cologny et Veyrier sur le canton de Genève. Conformément aux souhaits des communes, la gestion de l'ensemble des collaborateurs-trices sera repris par l'association pop e poppa.

Une nouvelle directrice

A la rentrée scolaire 2014, la capacité d'accueil est à nouveau augmentée et plus de 90 familles fréquentent la crèche. Septembre 2014, c'est également le départ de Nathalie Mühlemann qui assurait depuis 2008 la direction de la crèche. Elle a décidé de vivre une nouvelle expérience et quitte la Suisse pour s'installer à l'étranger. Isabelle Plater devient alors la nouvelle directrice. Après une formation d'éducatrice du jeune enfant à l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques à Lausanne, elle a évolué huit années dans le domaine de l'enfance et de la petite-enfance sur les cantons de Genève et Vaud et exercé environ quatre années comme directrice de structures d'accueil avant de prendre en 2013, la direction des unités d'accueil pour écoliers de la ville de Nyon.

Une nouvelle dimension pédagogique avec un concept en lien avec la nature

En collaboration avec l'équipe pédagogique, elle donne une nouvelle dimension au projet

institutionnel avec la mise en place de projets qui s'articulent autour de quatre axes :

- > Environnement : création de «la cour de la petite ferme des 4 saisons» afin de sensibiliser les enfants aux liens avec les animaux et la nature. Mise en place de deux aquariums et d'un clapier à lapins ainsi que d'un jardin potager des senteurs et saveurs (plantes aromatiques, etc.)
- > Signalétique : création d'une meilleure visibilité des informations et des décors ainsi qu'une meilleure accessibilité au sein de la structure et à l'extérieur
- > Vidéo musicale : présentation de la vie de la crèche en musique sur une chanson (hymne des 4 saisons) chantée par les enfants
- > Programme pédagogique : mise sous forme écrite du travail au quotidien des éducateurs-trices et de leurs actes à chaque moment de la journée

La crèche intercommunale en quelques chiffres

Avec 30 places pour Bellevue, 20 pour Genthod, 12 pour Pregny-Chambésy et 8 pour Collex-Bossy, la crèche intercommunale les 4 saisons, c'est également 30 collaborateurs-trices dont 4 jeunes en apprentissage, un taux d'occupation de 80% et 40'000 couches par année!

Isabelle Plater, directrice
Frédéric Chave, membre du comité
de l'association pop e poppa

L'appui financier de la commune pour le fonctionnement s'est élevé à Fr. 221'141.50 en 2014.

Supernounou - Accueil familial de jour

Cette association, à but non lucratif, qui met en relation les familles d'accueil et celles désireuses de faire garder leur enfant a agrandi son champ d'actions en devenant le 1er janvier 2012 une structure intercommunale subventionnée et composée des communes de la rive droite du lac dont Collex-Bossy.

La subvention annuelle communale s'est élevée à Fr. 12'466.35 en 2014.

Sports, loisirs et manifestations

Dicastère Jacques Favre

Mérite communal

Les membres du Conseil municipal ont décidé d'attribuer le mérite communal à Gertrude Gindre.

Naturellement communicative et serviable, fidèle à chaque rendez-vous et toujours de bonne humeur, Gertrude ne peut rester tranquille, toujours disponible, elle apprécie également la compagnie des enfants. C'est pourquoi elle a travaillé bénévolement au restaurant scolaire « Le Sel et Poivre » pour le service de midi pendant une vingtaine d'années, pour finalement cesser cette activité à la fin du mois de juin 2013.

De plus, elle entoure ceux dont la santé est chancelante et va rendre visite très régulièrement aux personnes amies qui sont en EMS.

Chaque année et, depuis fort longtemps, elle prend : non pas son bâton de pèlerin, mais son crayon et son calepin pour récolter de l'argent pour l'église St-Clément en vendant pour Fr. 2.00 le numéro, le rêve du possible gain des très fameux paniers ou jambons.

Voilà une bien belle personne fêtée comme il se doit, lors de la traditionnelle soirée des vœux de ce début d'année 2014.

C'est pour toute sa gentillesse et sa disponibilité et ces longues années de bénévolat au service de notre Commune que Gertrude Gindre a mérité cette distinction. Encore merci et chaleureuses félicitations.

Elisabeth Fatton

Manifestations communales

Apéritif des vœux

Cette soirée conviviale donne l'occasion à la population de rencontrer les membres de l'Exécutif, du Conseil municipal, du personnel ainsi que les représentants des différentes associations communales, elle a eu lieu le 14 janvier en 2014.

Elle a été menée par la Présidente du Conseil municipal, Marie-France Dutour et l'agape, toujours délicieuse et prisée, a été préparée par l'Auberge communale. Les discours d'usage ont été agrémentés par l'orchestre folklorique Musicatypique et un diaporama fort sympathique, concocté par Dorothea Noll, retraçant toutes les activités de l'année 2013.

Fête des promotions

C'est sous un soleil radieux que les festivités de la Fête des promotions ont commencé le samedi 28 juin 2014.

Les enfants, le sourire espiègle, ont participé au cortège accompagné en musique par l'Harmonie de Genthod/Bellevue. Après les discours, les chants et les félicitations aux 8P qui quittaient l'école, c'est sous un tonnerre d'applaudissements que les enfants se sont élancés sur les différentes animations proposées ; des châteaux rigolos, un trampoline, des jeux, les poneys et les 1001 roues.

L'Harmonie a animé l'apéritif et toute la population a pu déguster les délicieux mets confectionnés par les diverses associations communales. La fête s'est poursuivie bien tard dans la nuit sur des rythmes endiablés proposés par un DJ.

Que tous les organisateurs, mais en particulier le dynamique président de la commission sports, loisirs et manifestations, Marcel Basler, soient très chaleureusement remerciés pour leur investissement, sans qui la fête n'aurait pas cette douce saveur de partage et de rencontres.

Fête nationale

La Fête nationale permet à la population de se retrouver afin de partager une sympathique soirée au milieu de l'été. Les réjouissances ont commencé avec la désormais traditionnelle fabrication de lampions sous la houlette d'Anne-Françoise Manrique et son équipe, puis la dynamique Fanfare de Ferney-Voltaire, toujours fidèle et appréciée, a gratifié la population d'une prestation musicale de qualité. La Compagnie des sapeurs-pompiers a organisé la partie culinaire et toute la population a pu se délecter de leurs délicieux mets.

2014 était une année particulière, le Conseiller d'Etat Serge Dal Busco nous a fait l'honneur de sa présence. Dans son discours, il a relevé que Collex-Bossy dégagait des valeurs qui ont fait la Suisse depuis 1291, le goût du travail bien fait, la solidarité, la tolérance, l'ouverture, l'engagement pour le bien public, en un mot, l'art de vivre ensemble dans une ambiance chaleureuse. Il a également rappelé l'histoire de Collex-Bossy, riche en rebondissements. Au moyen âge, elle appartenait à la Bourgondie, puis au Royaume d'Arles, revient à la Bourgogne, rejoint le comté de Genève au 13^e siècle, avant de devenir savoyarde. Au 16^e siècle, elle passe sous la coupe de Berne, ce qui lui vaudra une

parenthèse protestante, retourne à la Savoie, puis devient française et enfin, en 1815, suisse. Il a terminé en rappelant que le dialogue, la tolérance, l'ouverture restent des valeurs fortes et que chaque communauté a tout à gagner à se montrer solidaire avec ses voisines, ses partenaires, pour maintenir cet art du vivre ensemble propre à la Suisse et à Genève.

Après son allocution, toute la population s'est retrouvée pour un défilé illuminé entraîné par le char du feu toujours très sympathique de la Confrérie de l'Epée de Bossy sur Collex et de l'accordéoniste Olivier Emonet. Après l'embrasement du feu de joie, la soirée s'est poursuivie en musique en mettant le feu sur l'Esplanade communale avec l'orchestre Michel Martinez.

Sincères remerciements à tous ceux qui se sont investis pour que la fête du 1^{er} août soit une si belle réussite!

Fête de la rentrée

La première « Fête de la rentrée » a eu lieu le 6 septembre dernier. Cette manifestation organisée par un comité, sous l'impulsion de la commission Avenir de Collex-Bossy, pour donner suite au questionnaire relatif à la vision sur la commune envoyé à la population au début 2014.

La fête a eu lieu grâce à l'idée du président du football club de Collex-Bossy, Mehdi Derouazi. Les commerçants, agriculteurs, associations, sociétés sportives ou autres de la commune ont été sollicités. Dix-sept ont répondu présents, ce qui est plutôt réjouissant

pour une première manifestation de cet ordre. Les habitués des fêtes communales ont pu trinquer et passer un moment rassembleur en mangeant des saucisses, frites, le tout préparé par les membres du football club.

La fête s'est déroulée sous un soleil généreux, bien que la semaine précédente les prévisions ne fussent pas très optimistes. Les habitants du village et des environs se sont déplacés timidement, peut-être en raison de la rentrée scolaire ou des différentes activités du samedi.

La commune a mis à disposition les infrastructures telles que les bancs et tables ainsi que les tentes et a géré toute la coordination.

Fête de l'Escalade

C'est par la nuit sombre du 12 décembre que le cortège a démarré dans le préau de l'école pour aller emprunter le cheminement de la Chapelle, le chemin des Chaumets et revenir au Centre communal par la route de Vireloup accompagné en musique par le groupe colombien Palenque la papayera. La soirée s'est poursuivie par une délicieuse soupe aux légumes préparée par la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex et des desserts confectionnés par un groupe d'étudiants du Collège Sismondi. Et pour terminer deux magnifiques marmites ont été brisées pour le plus grand plaisir des petits et... des grands!

La Mairie utilise différents supports de communication pour informer la population de la vie communale.

Collex-Bossy infos

Le journal communal redynamisé informe trimestriellement en mars, juin, septembre et décembre des activités communales.

Site internet

Le site web de la commune, dont la gestion dynamique est confiée à Isabelle Isch, a fait peau neuve, non seulement son design a été modernisé, mais de nombreux contenus ont également été adaptés. Axé sur l'information à la population, il répond mieux aux besoins des collésiens et bossiotés. Les visiteurs du nouveau site www.collex-bossy.ch peuvent accéder aux pages qui les intéressent en quelques clics seulement. Une page Facebook a également été créée.

Tous-ménages

Plus d'une dizaine de tous-ménages ont été distribués en 2014.

Compte rendu administratif et financier

Il est publié une fois par année. Il est envoyé en version papier à tous les citoyens qui en font la demande et la version électronique est téléchargeable sur le site internet. Il est illustré en 2014 par les photos en pleine page de Nicolas Crispini, habitant de Collex-Bossy.

Feu, protection civile et sécurité

Dicastère Elisabeth Fatton

Pompiers

La compagnie des sapeurs-pompiers compte au 1er janvier 2014 un effectif de 24 sapeurs qui permet d'assurer les diverses missions. Elle a augmenté son effectif de deux sapeurs en regard de celui de 2013 et devrait dans les deux ans à venir l'étoffer d'une dizaine de nouveaux sapeurs.

Rétrospective

L'année fut relativement calme pour la compagnie. D'une part, il s'agissait d'une année sans inspection, prévue en 2015, et d'autre part peu d'interventions ont été nécessaires. Néanmoins, la commune n'est pas à l'abri d'événements de grande ampleur, notamment météorologiques.

L'utilisation des radios Polycom devient immuable; l'ancien système de communication étant bientôt obsolète.

Les comptes 2014 sont positifs et tenus d'une manière rigoureuse par le Four Stéphane Aebischer.

La compagnie a un nouveau site internet : www.pompiers-collex.ch

Projet intercommunal

L'étude de la potentialité de coopérations intercommunales entre les communes de la rive droite du lac par un regroupement des chefs d'interventions a été poursuivie. Il a été décidé de scinder les communes en deux secteurs, à savoir: Versoix, Collex-Bossy et Genthod pour le premier secteur et Grand-Saconnex, Bellevue et Pregny-Chambésy pour le deuxième. Deux commis-

sions ont été formées. L'une pour élaborer le concept d'organisation des tournus de piquet par secteurs, l'autre pour étudier quel serait le meilleur véhicule de piquet à acquérir. Les rapports ont été transmis aux magistrats des communes responsables.

Le concept sous sa forme finale devrait vraisemblablement débuter en 2016.

Points forts de l'année

Cinq exercices de compagnie ont été planifiés, sept exercices de porteur d'appareil respiratoire ont été organisés, six exercices de travail en hauteur détachement antichute ont eu lieu et un cours de cadre a été mis sur pied.

La Compagnie est intervenue à quatre reprises durant l'année 2014.

Plusieurs écoles de formation ont été effectuées, dont une école d'officier pour le Lt Marc Bezençon qui a brillamment réussi cette formation.

La Compagnie a participé activement à la Fête du 1er août et à la Fête de la rentrée et a collaboré aux autres activités communales par des gardes de préservation. Le Sap Quentin Mayor a réintégré la compagnie, aucune démission n'a été annoncée, le Plt Christophe Mayor, le Cpl Manuel Carrillo et le Sap Frédéric Perrottet sont arrivés au terme de leurs années de service et ont pris une retraite bien méritée. La compagnie a eu le regret d'annoncer le décès de deux retraités, le Cpl Louis Nagy et le Sap André Gindre. Des remerciements sont

adressés au Capitaine Frédéric Probst pour la parfaite gestion de la compagnie.

Protection civile - Office régional de protection civile (ORPC)

L'ORPC de Valavran réunit sept communes pour environ 37'000 habitants, une dizaine d'interventions par année sont relevées. Cet organisme met également ses forces à disposition dans certains domaines. Il est souhaité la professionnalisation d'un poste pour le chef d'état-major.

ORPC Valavran

Office intercommunal
Mairie de Versoix
Case postale 107, 1290 Versoix
T/F 022 775 66 56
www.orpcvalavran.ch
Cdt ORPC Valavran : Stéphane Granger

Le rapport annuel de la protection civile peut être téléchargé sur le site internet : www.collex-bossy.ch
(Rubrique : vivre à Collex-Bossy, sécurité, protection civile)

Barrière douanière de Bossy

La circulation des véhicules privés est interdite entre 19h et 7h au passage douanier de Bossy. Hormis les TPG, cet accès ne permet pas la mobilité transfrontalière pendant cet horaire. Une société privée de surveillance est en charge des ouvertures et fermetures de la barrière et profite de sa présence sur la commune pour effectuer des rondes de surveillance afin d'assurer la sécurité aux abords des bâtiments et espaces communaux.



Cimetière, parcs, promenades et nuisances

31

Dicastère Chantal Valentini

Columbarium

L'année 2014 a vu la fin des travaux de construction d'agrandissement du columbarium. Cette nouvelle construction comporte 54 emplacements, un jardin du souvenir et un banc permettant de se recueillir.

Dicastères Chantal Valentini et Jacques Favre

Dicastère Chantal Valentini

Forêts

L'association des propriétaires de forêts a géré la première phase de coupe de bois de la commune. Suivant un plan d'entretien établi, ce dernier devrait s'étendre jusqu'en 2021.

Corridors biologiques

Le 27 février, Collex-Bossy a participé à la signature d'un nouveau contrat corridors biologiques transfrontalier Vesancy-Versoix. Cet engagement prévoit la mise en œuvre de 52 mesures afin de mieux préserver les espaces nécessaires aux déplacements de la faune et à la dissémination de la flore entre le Jura et le Léman.

Nettoyage des bois

Le traditionnel nettoyage des bois a eu lieu le samedi 27 septembre par un temps radieux. Une dizaine de citoyens bénévoles, dont des enfants, munis de pinces et sacs poubelles, sont partis à la recherche des déchets laissés sur place par négligence. Il est heureux de constater que le ramassage de ces déchets diminue chaque année. Un goûter devant le local de la voirie a clôturé cet après-midi.

Unireso

L'offre TPG, en collaboration avec la commune, consistant à accorder une réduction de Fr. 100.00 lors de la souscription d'un nouvel abonnement annuel a rencontré à nouveau un vif succès. Ce n'est pas moins de 24 abonnements qui ont été subventionnés principalement pour des jeunes commençant le cycle d'orientation.

Carte journalière CFF

La possibilité offerte d'acheter une fois par année une carte journalière à moitié prix pour les détenteurs d'un abonnement demi-tarif CFF rencontre aussi de nombreux amateurs.

Mobilité douce

Le Conseil municipal a décidé d'accorder quatre subventions de Fr. 250.00 pour l'achat de vélos électriques. Elle est cumulée avec la subvention cantonale du même montant, soit un total de Fr. 500.00.

Bornes SIG

La Commune a accepté avec plaisir de voir ses bornes SIG s'habiller de photos anciennes ou récentes. En 2014, ce sont les bornes de la route de Vireloup et de la route de Collex qui en ont bénéficié.

Dicastère Jacques Favre

Ruisseau du Marquet

Travaux de remise à ciel ouvert du Marquet

La Direction générale de l'eau de l'Etat de Genève mène en collaboration avec les communes de Collex-Bossy et Bellevue un projet de remise à ciel ouvert du ruisseau du Marquet.

Une première étape des travaux s'est déroulée en 2013. Trois ouvrages pour le passage du ruisseau sous les routes de Vireloup et des Fayards ont été aménagés. De plus, la partie aval du Marquet jusqu'à sa jonction avec le Gobé a été remise à ciel ouvert.

La deuxième étape a débuté en juin 2014 pour une durée d'environ six mois. Il s'est agi de

creuser le nouveau lit du cours d'eau pour contourner le hameau de Vireloup. Les terres évacuées ont été valorisées sur un autre chantier mené par la Direction générale de l'eau, au bord de la Versoix, sur l'ancien site des forains. Le nouveau lit du Marquet et ses berges seront aménagés et plantés de manière à créer une diversité de milieux naturels favorables aux espèces locales.

Un chemin pédestre longe le ruisseau et relie les itinéraires actuels présents sur les communes de Collex-Bossy et Bellevue de manière agréable et sécurisée. Grâce à ces travaux et au bassin de gestion des eaux réalisé sur Collex-Bossy, les habitations de Vireloup et Crest-d'El seront protégées contre des risques d'inondations.

Le coût total des travaux, d'un montant de Fr. 1.5 millions, sera entièrement pris en charge par le fonds cantonal de renaturation des cours d'eau.

Récupération des déchets

Trois espaces sont à disposition :

- > Derrière le local voirie-feu à Collex
- > Au parking du Stade Marc-Burdet
- > Sur la place de l'ancienne Laiterie à Bossy

Ces trois espaces, constitués de bennes enterrées, ont plusieurs atouts non négligeables. Les déchets ménagers tels que PET, verre, papier, alu, fer blanc, piles et les capsules de café peuvent y être déposés. Ces espaces permettent un libre accès tout au long de la journée ; ils sont propres et silencieux car constitués de bennes enterrées.

En ce qui concerne les encombrants et la ferraille, ils doivent être apportés directement à l'espace de récupération et recyclage (ESREC) des Chanâts, sur la commune de Bellevue.

Aires de compostage

Trois aires sont à disposition :

- > Chemin des Houchettes
- > Chemin du Crest-d'El au Stade Marc-Burdet
- > Route de Bois-Chatton à Bossy

Il est rappelé que tous les restes alimentaires cuisinés sont strictement interdits. Seules les épluchures de fruits, de légumes ainsi que les déchets de jardin sont autorisés.

Pose de caméra

Suite à des incivilités répétées, un dispositif de vidéo surveillance, sis à l'espace de récupération derrière le bâtiment voirie-feu à la route de Collex, a été installé. Il revient à un membre de l'Exécutif de visionner les images lorsque des dépôts sauvages sont constatés et de verbaliser en conséquence.

Recyclage

Pour la commune, la récupération se traduit par les poids moyens suivants (par habitant en kg/an) :

Ordures ménagères incinérées	202.47	v
Verre	25.30	v
Papier	37.75	^
PET	2.65	v
Aluminium/fer blanc	1.29	^
Taux de recyclage	56.1%	^

Nous invitons la population à poursuivre ses efforts pour optimiser ces taux de recyclage l'en remercions par avance.

GICORD

Les installations ont traité 3'597 tonnes de déchets verts au cours de l'année 2014, en augmentation de 293 tonnes par rapport à 2013 (+8.9%).

Les quantités provenant des communes sont stables, même si les variations s'avèrent différentes de l'une à l'autre. Comme à chaque fois, il est difficile d'expliquer ces variations.

Le nombre de taxes de tri est en nette diminution, passant de 124 en 2013 à 76 en 2014. Quant au poids moyen par convoi, le plus bas se situe à Bellevue et les plus élevés à Collex-Bossy et Pregny-Chambésy.

Les heures d'ouverture ont été élargies en 2014 et le GICORD accepte des souches d'arbres depuis janvier 2014. La diminution de la prise en charge par convoi a incité les paysagistes utilisant des camionnettes à aller au GICORD (+13% par rapport à 2013).

L'entreprise Jacquet a donné entière satisfaction durant l'année 2014. Les collaborateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour satisfaire autant les communes que les entreprises privées qui ont amené des déchets verts au GICORD. Ils ont également broyé, composté et écoulé l'ensemble de ces matériaux à la satisfaction du GESDEC, service qui contrôle la conformité de l'exploitation du GICORD.

La décision de suspension du dossier « agrandissement » est maintenue.

Pour sa 15e année d'exploitation, le GICORD a, de nouveau, très bien rempli la mission que les communes lui ont confiées en 1999, à savoir composter les déchets verts à un prix favorable et sans nuisance.

Des remerciements sont adressés à l'entreprise Jacquet avec laquelle le Groupement a toujours beaucoup de plaisir à travailler et qui mérite toute la confiance. Des remerciements vont également aux services voiries des communes membres qui font des efforts pour livrer des déchets plus propres, ainsi qu'aux membres du Comité et du Conseil intercommunal pour leur confiance et leur collaboration.

Routes, canalisations, transports et autorisations de construire

Dicastère Jacques Favre

Autorisations de construire

Comme à son habitude, la commission des autorisations de construire s'est réunie régulièrement au rythme des projets de construction, rénovations ou agrandissements souvent nombreux. Elle étudie avec beaucoup de sérieux les demandes qui lui sont soumises en gardant à l'esprit le désir de préserver, tant que faire se peut, le cachet villageois de la commune.

Drainage/collecteurs

Remplacement d'un collecteur principal d'eau pluviale entre Bossy et le chemin Martenand.

Radar

Le radar de surveillance de la vitesse sur le domaine communal est régulièrement posé aux endroits jugés stratégiques.

Réaménagement du passage piéton

Poste/route de Vireloup

Ce projet est à l'étude et devrait sécuriser les enfants et éviter le stationnement des véhicules sur cette route.

Fermeture de la circulation au chemin du Crest-d'EI

Un projet de fermeture de ce chemin est à l'étude.

Bâtiments et aménagements communaux

Dicastère Elisabeth Fatton

Ferme Constantin

Cette bâtisse datant des années 1850 est idéalement située, à proximité des bâtiments publics communaux et de la poste. Elle est venue enrichir le patrimoine communal. Rien n'est à ce jour décidé quant à son devenir. De lourds travaux sont à prévoir et des estimations de faisabilité sont en cours.

Quant à la forge, qui est propriété de la famille Constantin, elle a été totalement rénovée par leurs soins, et les époux Constantin ont pu rejoindre leur nouveau logement.

Liaison chauffage

Différentes pannes ont eu lieu privant ainsi le bâtiment multi générations d'eau chaude et chauffage. Etant donné la vétusté du système au bois, il a été décidé d'optimiser les deux chaudières (bois et mazout) en créant une liaison entre ces systèmes qui permet le basculement en cas d'incident.

Plan directeur communal

En consultation à la mairie ou sur le site : ge.ch/amenagement/pdcom-collex-bossy

Avenir de Collex-Bossy (ACB)

En complément de l'Image directrice approuvée par le Conseil municipal en 2012, la commission ACB s'est intéressée à l'avenir de la commune et au vivre ensemble à l'horizon 2020, dans le cadre du Grand-Genève et du développement rapide des communes voisines : Versoix, Grand-Saconnex, Ferney-Voltaire et Versonnex notamment.

La commission a travaillé quasiment tout au long de la législature 2011-2015, avec la

presque totalité du Conseil municipal et la participation active de l'Exécutif. Elle a permis à chacun de réfléchir et s'exprimer sur l'avenir de la commune dans l'horizon qu'elle s'était fixé.

De ces travaux, il est ressorti que l'essentiel était de proposer une vie communale active à ses habitants et d'éviter de simplement s'agrandir comme un village dortoir.

Une plate-forme a été définie autour de cinq piliers (qui sont des forces de la commune ou qui sont à développer) permettant de construire une vie partagée pour le bien-être des habitants.

- > Terroir et créateurs de produits locaux
- > Sports, loisirs, culture et leurs associations
- > Urbanisme et logement pour les jeunes et les aînés
- > Commerces et artisanat
- > Mobilité et transport

L'essentiel serait de réussir à créer des relations entre ces différents piliers avec la participation de la population.

La commission a initialisé un certain nombre d'événements allant dans cette direction qu'il conviendrait de poursuivre (séances avec les acteurs économiques et associatifs, Fête de la rentrée). Les efforts doivent s'étaler sans relâche sur la durée.

Bien sûr, la population est sujette à une ambivalence qui pourrait être décourageante : elle veut plus de fêtes, de culture, de commerces, d'information et participe quand elle le peut.

Mais l'enjeu en vaut la peine et n'est-il de meilleur projet que le MEP (mandat d'études parallèles), la création d'un centre du village et la réhabilitation de la ferme Constantin pour que les habitants, les associations, les artisans et les agriculteurs se rencontrent.

C'est en poursuivant les initiatives interactives que les habitants pourront faire vivre la vision que les membres de la commission proposent pour Collex-Bossy « la campagne active ».

Didier Philippe, conseiller municipal et président de la commission

Mandat d'études parallèles (MEP)

Le Conseil municipal a voté un crédit d'études de Fr. 180'000.00 fin avril 2014 pour ouvrir un crédit d'étude pour l'organisation d'un MEP. Il s'agit d'une étude sur les possibilités d'aménagement, de l'urbanisme, de la mobilité, du paysage et des infrastructures communales réalisée par des professionnels.

Le plan directeur communal a été approuvé par le Conseil d'Etat en octobre 2009. Il sert d'outil de référence pour le développement futur de la commune, tant sur le plan des constructions, que de la mobilité ou encore de la qualité de l'environnement.

De son côté, l'image directrice des villages a été validée en juillet 2013. Elle précise, quartier par quartier, le développement possible de parcelles à bâtir, soit en mains publiques, soit en mains privées. Elle établit également des recommandations, voire parfois, des restrictions.

Stade Marc-Burdet

Le bâtiment du stade a été victime de plusieurs cambriolages et le Groupement a été sommé de prendre des dispositions pour éviter des dégâts futurs et ainsi assainir la police d'assurance. Il a donc décidé de renforcer les systèmes de sécurisation du site par l'installation de stores de sécurité devant les ouvertures du bâtiment. Une barre transversale sur la porte allant des vestiaires au 1er étage a également été mise en place.

Les membres du Groupement intercommunal du Stade Marc-Burdet ont procédé à un tirage au sort pour renommer les terrains du stade. Le terrain A garde le nom de son donateur Marc Burdet. Le B devient Pregny-Chambésy, le C s'appelle désormais Genthod et le D Bellevue.

Par ailleurs, pour marquer davantage le côté « Groupement intercommunal » le public pourra également remarquer les drapeaux des communes membres sur le parking.

Le FC Collex-Bossy, sous la houlette de son dynamique président Mehdi Derouazi, connaît une forte évolution au niveau des membres licenciés et est passé d'un club de campagne à un club d'élite. Cette transformation demande des aménagements des communes partenaires et du FC pour permettre à toutes les équipes de s'entraîner dans de bonnes conditions. Le Groupement a préavisé favorablement l'éclairage des terrains Genthod et Bellevue. Maintenant, les discussions sur la répartition des investissements occupent le Groupement.



Dicastère Elisabeth Fatton

Le bouclage des comptes à fin 2014 se présente comme suit :

Comptes de fonctionnement

Total des charges	Fr. 4'013'854.52
Total des revenus	Fr. 4'396'096.58
Excédent de revenus	Fr. 382'242.06

Comptes d'investissements

Mandat d'études parallèles (MEP)	Fr. 180'000.00
Liaison chaufferie	Fr. 180'000.00

Pour rappel, en 2013 le total des charges et celui des revenus était de Fr. 3'996'016.95 et Fr. 4'150'643.98.

Dès 2012, une attention encore plus « pointue » et toute particulière à la gestion des finances communales a été apportée. Les rentrées fiscales décevantes avaient poussé les autorités à prendre des mesures très restrictives permettant ainsi de passer le cap de l'année 2013 sans trop de problèmes. L'année 2014 s'est déroulée avec plus de souplesse grâce au fonds de péréquation intercommunale qui est venu en aide financièrement à la commune pour un montant important de Fr. 805'639.00

C'est ainsi que la gestion des tâches dévolues à la commune peut être abordée avec une certaine sérénité, tout en restant particulièrement attentif à garder une priorité pour réaliser des projets rendus incontournables par l'urgence.

Des remerciements sont adressés au comptable Yvan Masserey et à Ursula Ming Martinoli, présidente de la commission des finances ainsi qu'à ses membres, pour les débats toujours constructifs, leur appui précieux, leur écoute et leur constance aux côtés d'Elisabeth Fatton pour la bonne gestion des finances communales.

La commune n'a aucune dette et le suivi des charges est totalement maîtrisé avec un écart de 1%, pourcentage réel de 0.82%.

Le taux du centime additionnel reste inchangé à 46 centimes et le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2014 est à 100%.

Budget de fonctionnement 2015

Total des charges	Fr. 4'321'948.00
Total des revenus	Fr. 4'341'692.00
Excédent de revenus	Fr. 19'744.00

Compte de fonctionnement 2014 (en Fr.)

Par fonction

Fonction	Description	Comptes 2013	Budget 2014	Comptes 2014	Réalisé /budget 2014
Charges					
0	Administration générale	1'270'189	1'326'605	1'313'613	99%
1	Sécurité publique	244'586	209'751	205'235	98%
2	Enseignement et formation	491'753	463'136	428'034	92%
3	Culture et loisirs	337'144	307'085	289'467	94%
5	Prévoyance sociale	630'872	680'310	659'300	97%
6	Trafic	160'834	166'703	174'107	104%
7	Protect. et aménag. de l'environ.	592'549	680'595	677'409	99%
9	Finances et impôts	268'090	147'026	266'689	181%
		3'996'017	3'981'211	4'013'854	101%
Revenus					
0	Administration générale	208'097	187'000	227'428	122%
1	Sécurité publique	48'121	15'500	24'680	159%
2	Enseignement et formation	19'974	12'000	10'501	87%
3	Culture et loisirs	17'824	10'000	4'266	43%
5	Prévoyance sociale	4'307	2'700	26'021	964%
6	Trafic	9'668		3'760	
7	Protect. et aménag. de l'environ.	59'825	3'000	61'751	2058%
9	Finances et impôts	3'782'828	3'768'052	4'037'690	107%
		4'150'644	3'998'252	4'396'097	110%
Excédent de revenus					
		154'627	17'041	382'242	

Compte de fonctionnement 2014 (en Fr.)

Par nature

Fonction	Description	Comptes 2013	Budget 2014	Comptes 2014	Répartition
3	Charges				
30	Charges de personnel	865'428	868'000	876'066	22%
31	Biens services marchandises	1'272'705	1'411'600	1'346'571	34%
33	Amortissements	817'226	713'669	857'549	21%
34	Contributions autres collectivités	53'458	22'026	12'447	0%
35	Dédommagements à coll. publiques	678'893	641'434	635'172	16%
36	Subventions accordées	308'307	324'482	286'049	7%
		3'996'017	3'981'211	4'013'854	100%
4	Revenus				
40	Impôts	3'748'976	3'374'406	3'633'978	83%
42	Revenus des biens	236'814	198'500	236'521	5%
43	Revenus divers	114'287	37'200	113'631	3%
44	Parts à recettes sans affectations	14'936	387'146	392'273	9%
45	Dédommagements de coll. publiques		1'000		0%
46	Subventions acquises	35'631		17'444	0%
47	Subventions à redistribuer			2'250	0%
		4'150'644	3'998'252	4'396'097	100%

Bilan au 31 décembre 2014 (en Fr.)

1	Actif	
10	Disponibilités	6'421'101
11	Avoirs	2'593'734
12	Placements	3'244'183
14	Investissements	5'296'128
15	Prêts participations permanentes	852'681
16	Subventions d'investissements	693'830
17	Autres dépenses à amortir	40'080
		19'141'737
2	Passif	
20	Engagements courants	467'830
23	Engagements envers entités	67'302
24	Provisions	1'496'027
28	Engagements financements spéciaux	387'651
29	Fortune nette	16'722'927
		19'141'737

Tableau de bouclage des comptes 2014 (en Fr.)**Compte de fonctionnement**

Charges	3'298'427	
Revenus		4'396'096
Amortissements	715'427	
Excédent de revenus	382'242	
	4'396'096	4'396'096

Investissements nets

Investissements	280'562	
Subventions d'investissements et autres recettes		23'400
Augmentation des investissements nets		257'162
	280'562	280'562

Financement

Augmentation des investissements nets	257'163	
Reprise des amortissements		715'427
Reprise excédent de revenus		382'242
Excédent de financement	840'506	
	1'097'669	1'097'669

Variation de la fortune nette

Report au bilan	738'827	280'563
Excédent de financement		840'506
Augmentation de la fortune nette	382'242	
	1'121'069	1'121'069

Tableau des amortissements économiques 2014 (en Fr.)**Crédits d'investissements terminés**

Patrimoine administratif

Date de la délibération	Objets	Dépenses totales réalisées	Amortissements 2014	Solde au bilan au 31.12.2014
18.05.88	Salle polyvalente, ancienne ferme Maréchal	9'262'080	189'492	878'590
15.12.93	Construction nouvelle école	4'252'646	115'700	250'456
03.04.01	Agrandissement école	1'999'663	47'666	672'303
13.11.01	Appartement combles voirie	499'802	16'667	299'798
09.11.04	Mezzanine combles local voirie	236'865	8'333	161'868
09.11.04	Transformation ancienne école petite enfance	477'779	25'000	252'778
17.06.08	Participation au groupe intercommunal du stade Marc-Burdet	1'500'000	75'000	604'420
16.09.08	Espace récupération déchets	252'076	27'000	14'076
16.03.10	Parcelle 711, Zbinden	579'495	28'975	469'295
14.09.10	Réfection tronçon route de la Vieille-Bâtie	300'000	30'000	129'570
14.09.10	Espace récup. Stade Marc-Burdet	157'531	16'500	91'530
19.10.10	Parcelle 780B et 781B	62'656	6'265	43'860
15.03.11	Camion pompier	277'599	27'833	194'833
23.04.12	Transformation locaux Mairie	233'657	11'750	210'156
19.06.12	Luminaires Stade Marc-Burdet	112'530	11'560	89'410
15.01.13	Réfection chemin Prodoin	113'885	11'389	102'496
15.01.13	Espace loisirs Agorespace	147'582	14'758	109'424

Crédits d'investissements terminés

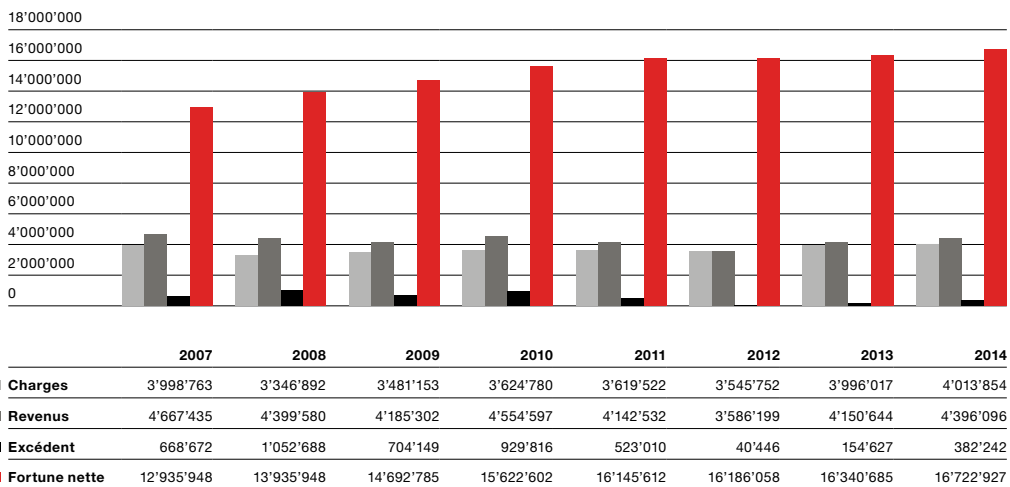
Patrimoine financier

Objets	Dépenses / soldes au bilan
Parcelle 792, chemin des Houchettes	166'266
Parcelle 973, route de Vireloup (Marquet)	58'084
Parcelle 23, route de Collex (Bois-Chatton)	9'840
Ferme Constantin	2'987'500

Crédits d'investissements en cours

Date de la délibération	Objets	Crédits votés	Dépenses 2014	Dépenses totales réalisées	Amortissements	Solde au bilan au 31.12.2014
29.04.2014	Mandat d'étude parallèle MEP	180'000	40'080	40'080		40'080
29.04.2014	Liaison chaufferie	180'000	168'227	168'227		168'227
07.05.2013	Groupement intercommunal de la crèche, mobiliers	79'950	15'375	61'500	9'994	51'506
19.06.2012	Groupement intercommunal du bâtiment de la crèche	1'284'112	56'880	1'278'424	41'545	1'195'334

Tendances des comptes 2007/2014



Plus d'information sur le site internet de la commune et celui de la surveillance des communes :

> www.collex-bossy.ch

> ge.ch/surveillance-communes



Depuis maintenant seize ans, membre dévouée de l'Exécutif de la Commune de Collex-Bossy pour la gestion de l'administration communale et des nombreux dossiers qui l'accompagne, c'est en priorité au personnel communal que sont adressés mes remerciements les plus chaleureux.

Nos collaborateurs sont fidèles, précieux, toujours d'une grande efficacité, disponibles, ponctuels, travaillant sans relâche, sans compter les heures, assidus et consciencieux, pour le bien-être des habitants de la commune et le fonctionnement optimal de son administration. Ils ont tous accompli leurs diverses tâches avec une belle régularité. C'est là un vrai privilège.

J'exprime ma plus vive reconnaissance et salue :

- > les aptitudes remarquables de nos deux secrétaires, qualitatif bien restrictif au vu des multiples tâches dont elles s'occupent avec tant de célérité, totalement dévouées tant à leur Exécutif qu'aux conseillers municipaux et à l'ensemble des habitants, Danielle Toninato et Isabelle Isch ;
- > la dextérité et la polyvalence exemplaire de nos deux concierges, Olga et Carlos Silva ;
- > le travail acharné et efficace de nos deux cantonniers, Oliver Noll et Frédéric Santschi ;
- > l'accueil souriant et la disponibilité de Sylvie Malherbe pour la réception à mi-temps.

Mes remerciements s'adressent également aux conseillers municipaux qui se sont beaucoup investis tout au long des quatre années écoulées notamment en se projetant dans l'avenir de la commune à

moyen terme. Sollicités régulièrement tant dans les diverses commissions que pour les séances plénières du Conseil municipal ou encore dans les manifestations communales, ils ont accompli fidèlement leurs diverses tâches.

Les membres de l'Exécutif de Collex-Bossy vont quitter l'administration communale le 31 mai 2015, c'est pourquoi, une nouvelle fois, je relèverais l'excellente collaboration et la bonne entente qui ont régné tout au long de ses huit dernières années avec mes deux collègues : Chantal Valentini et Jacques Favre. Nous avons toujours poursuivi notre mission, entreprise dès le 1er juin 2007, soit gérer au mieux les nombreuses et parfois étonnantes facettes de la commune de Collex-Bossy.

Je profite de ces quelques lignes pour leur renouveler ma gratitude et ma fierté pour l'ensemble du travail réalisé, la gestion des multiples dossiers qui nous ont été soumis, toujours avec le souci de l'équité. Constance et sérieux ont été nos fils conducteurs pour accomplir, à la satisfaction de nos concitoyens, notre tâche, si captivante et pourtant si particulière, pour une saine gestion de notre belle commune.

Elisabeth Fatton
Maire

Cartes d'identité

Vous pouvez passer commande d'une carte d'identité auprès de la mairie en vous présentant personnellement durant les heures d'ouverture.

Pour les mineurs : présence d'un parent au guichet, signature obligatoire dès l'âge de 7 ans, éventuellement jugement de divorce des parents.

Le coût est de Fr. 70.00 pour les adultes et Fr. 35.00 pour les moins de 18 ans (frais de port inclus).

Documents nécessaires pour les confédérés et les genevois :

- > Certificat de famille (livret de famille) ou certificat individuel d'état civil
- > Une photo récente (format 4 x 6)
- > Ancienne carte d'identité s'il y a lieu
- > Attestation de la police en cas de perte ou de vol

Passeports

Le Service des passeports et de la nationalité invite le public à passer commande du nouveau passeport biométrique 10 selon la procédure suivante :

- > En ligne : www.ge.ch/passeports ou <https://www.ch-edoc-passantrag.admin.ch>
- > Par téléphone au Service des passeports et de la nationalité : 022 546 46 03

Il conviendra de fixer un rendez-vous en vue de la saisie des données biométriques ; le délai usuel de livraison est de 10 jours ouvrables.

Tarifs

Le nouveau passeport est valable 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les moins de 18 ans. Il coûte Fr. 145.00 pour les adultes et Fr. 65.00 pour les moins de 18 ans. L'offre combinée passeport et carte d'identité (qui n'est pas biométrique) coûte Fr. 158.00 pour les adultes et Fr. 78.00 pour les moins de 18 ans (tous ces prix s'entendent frais de port inclus).

Passeport provisoire

En cas de voyage à l'étranger, si le passeport est échu et que le nouveau passeport 10 n'a pas encore pu être délivré, il est toujours possible de commander un passeport provisoire auprès de la Police de la sécurité internationale à l'aéroport, T 022 427 58 30, coût Fr. 150.00 pour les enfants et les adultes, validité pendant la durée du voyage.

Attention le passeport provisoire n'est pas reconnu par les Etats-Unis.

Loi sur le séjour et l'établissement des Confédérés

La loi autorise les Genevois et Confédérés à obtenir auprès de la mairie de leur lieu de domicile différents documents officiels :

- > Certificat de domicile
- > Certificat de séjour/professionnel
- > Déclaration de domicile

La gestion des informations relatives aux personnes de nationalité étrangère est de la seule compétence de l'Etat et celles-ci devront continuer à se rendre à l'Office cantonal de la population et des migrations, Service des étrangers, 88, route de Chancy, à Onex, T 022 546 47 95.

Service des légalisations

Pour obtenir une légalisation de signature ainsi qu'une copie conforme à l'original, vous pouvez vous adresser directement auprès du Service des légalisations de l'Office cantonal de la population et des migrations, T 022 546 48 64. La Mairie n'est plus habilitée à fournir ce genre de prestations.

Office cantonal de la population et des migrations

Route de Chancy 88
1213 Onex
www.ge.ch/ocpm

Ouverture des guichets: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 13h30 et le mercredi de 9h00 à 16h30, sauf les jours fériés, et répond aux appels téléphoniques du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h30.

Cimetière

Nous vous rappelons que, pour tous les ensevelissements, les familles doivent préalablement prendre contact avec la Mairie. Cette règle doit également être observée ultérieurement lorsque la pose d'un monument funéraire est envisagée.

Etat civil

Arrondissement de l'état civil

47 route de Pregny
1292 Pregny-Chambésy
T 022 758 03 20/21
etatcivil@pregny-chambesy.ch

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous

Officiers d'état civil:

André Gafner et Christine Panier Gay

Bâtiments scolaires

Ecole

107 route de Vireloup
1239 Collex-Bossy
T 022 774 21 91

Direction de l'école:

Robert Dupertuis
T 022 950 92 79

Restaurant scolaire

et activités parascolaires:
T 022 774 04 61

Conciergerie:

Carlos Silva
T 078 780 18 94

Petite enfance

Crèche intercommunale

« Les 4 saisons »

41 chemin de la Menuiserie
1293 Bellevue
T 022 758 06 36
info@crecheles4saisons.ch
<http://www.popepoppa.ch/fr/creche-les-4-saisons.php>

La crèche accueille les enfants de la naissance à 4 ans, du lundi au vendredi, de 7h à 18h30.

Espace de vie infantine**« Le Petit Chevalier »**

Le jardin d'enfants accueille les petits de 21 mois à l'âge de la rentrée scolaire, le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi. Les parents ont la possibilité d'inscrire les enfants pour des demi-journées ou des journées complètes sans repas.

107 route de Vireloup
1239 Collex-Bossy
T 022 774 47 80
petitchevalier@bluewin.ch

Supernounou**Accueil familial de jour**

L'association intercommunale assure l'organisation, l'administration, le suivi et l'accompagnement de placement d'enfants dans des familles d'accueil agréées.

56 route de Sauverny
1290 Versoix
T 022 775 13 20
F 022 775 13 04
www.supernounou.ch

Coordinatrice: Pascale Cuerel
pascale.cuerel@supernounou.ch

Social**Centre d'action sociale de Versoix**

Communes de Bellevue, Céligny,
Collex-Bossy, Genthod et Versoix
5 chemin de Versoix-la-Ville
1290 Versoix
T 022 420 48 00
F 022 420 48 01
www.hospicegeneral.ch

Heures d'ouverture :

Tous les jours de 8h30 à 12h30 et
13h30 à 17h30

Permanence juridique :

Mercredi à vendredi de 17h30 à 19h
Sans rendez-vous / Fr. 45.00

Service du feu**Commandement**

Cap Frédéric Probst
T 022 774 31 42

Urgences (SIS)

T 118

Poste de police de Versoix

5 place Charles-David
1290 Versoix
T 022 427 63 10

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi de 16h à 18h30
Samedi de 10h à 12h

Centrale de police

T 022 427 81 11

Urgences

T 117

Ramonage**Ramoneur officiel**

Jonathan Jost
T 022 757 29 33
M 079 590 15 10

Office postal

T 058 454 06 16

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi de 8h à 11h30
et 15h à 18h

Samedi de 9h à 11h

Voirie

Oliver Noll et Frédéric Santschi

T 022 774 21 13

**Récupération et recyclage
des déchets**

Le tri des déchets doit être respecté, selon les possibilités énumérées ci-dessous.

**Levée des ordures ménagères non
compostables le mardi dès 6h**

Les sacs d'ordures ménagères doivent impérativement être déposés dans des conteneurs. Les conteneurs ne peuvent être déposés que la veille au soir des jours de levée et doivent être rentrés dans les plus brefs délais, mais le jour même.

Concessionnaire

Transvoirie SA

93 route du Bois-de-Bay

1242 Satigny

T 022 306 15 15

Espaces de récupération

Entre 7h et 20h

- > Derrière le local voirie-feu à Collex
- > Au parking du Stade Marc-Burdet
- > Sur la place de l'ancienne Laiterie à Bossy

Déchets compostables et de jardin

- > Chemin des Houchettes
- > Chemin du Crest-d'El au Stade Marc-Burdet
- > Route de Bois-Chatton à Bossy

Les branches doivent être coupées à 1 m de long et 20 cm de diamètre.

**Centre de récupération et
recyclage des déchets ESREC**

Chemin des Chanâts

1293 Bellevue

T 022 774 09 50

Heures d'accès :

Lundi au vendredi de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h30 à 17h

Fermé le dimanche et les jours fériés
L'ESREC, gardienné, est inaccessible en dehors de ces horaires.

Conditions d'accès et d'évacuation
des déchets :

- > Les apports des particuliers sont gratuits et non limités.
- > Les apports des artisans et les commerçants ne sont pas acceptés.
- > Il est formellement interdit de déposer des déchets hors des emplacements prévus à cet effet ou en dehors de l'enceinte.

Matériel récupéré :

Déchets encombrants, ferraille, matériel électrique, électronique de bureau, cartouches toner, tubes néon, déchets spéciaux, bois, gravats, déchets de jardins, huile végétale, huile minérale, pneus déjantés, batteries, piles, textiles, verre, pet, alu, fer-blanc, papier, carton, capsules de café.

Les matériaux suivants ne sont pas acceptés : Ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets d'origine hospitalière, médicale ou paramédicale, épaves de voitures, déchets industriels, déchets d'amiante, déchets spéciaux des artisans et des commerces

Les déchets professionnels ne sont pas acceptés tant dans nos espaces de récupération voirie-feu, Stade Marc-Burdet et Bossy qu'à celui des Chanâts.

Taille des haies

La Mairie rappelle les dispositions de la loi sur les routes (L 1 10) :

« Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4.50 mètres au-dessus du niveau de la chaussée toutes branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent excéder une hauteur de 2 mètres ».

Les parcelles et les banquettes herbeuses doivent être nettoyées et entretenues régulièrement.

Quant à la loi sur les cultures et les fonds ruraux, elle stipule que les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des éléments de nature à infecter les fonds sont tenus de les traiter et de les nettoyer.

Feux de jardins

En vertu de la loi sur la gestion des déchets (L 1 20), entrée en vigueur en 1999, la population est informée que les feux de jardins sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève lorsqu'une collecte de déchets organiques est organisée par la Commune.

Si la Commune ne procède à aucune collecte, seule l'incinération en plein air de déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins est tolérée, pour autant qu'il s'agisse d'une petite quantité de moins de 0.5 m³ et qu'il n'en résulte pas de nuisances excessives pour le voisinage.

Tondeuses à gazon Souffleuses à feuilles

(art. 10B de la loi F 3 10.03)

L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit :

- > de 20h à 8h du lundi au samedi
- > le dimanche et les jours fériés

L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé uniquement du 1er octobre au 31 janvier.

Durant cette période, il est interdit d'en faire usage :

- > de 20h à 8h du lundi au samedi
- > le dimanche et les jours fériés
- > sur les chemins forestiers

Autorisation pour travaux et dépôt sur la voie publique

Aucune tranchée pour l'installation ou la réparation de canalisations, égouts, eau, gaz, électricité, etc. ne peut être faite sur le domaine public sans une autorisation écrite de la Mairie.

Aucun matériel, quel qu'il soit, ne peut être déposé sur le domaine public communal sans autorisation préalable écrite de la Mairie.

Sur accord, une contrepartie financière et un délai d'entreposage peuvent être convenus.

Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans tout l'espace du centre communal, jeux d'enfants et école. Ils sont interdits au cimetière et dans les bâtiments communaux. Ils doivent être tenus en laisse aux abords des cultures. Il est demandé de ne pas laisser les chiens souiller les trottoirs, les parcs, ou les bandes herbeuses près des habitations.

Piscines

Les produits de traitements utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium, eau de Javel, acide chlorhydrique, etc.) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent certaines précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscines familiales sont tenus de respecter certaines mesures.

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés dans l'un des trois espaces récupération (ESREC) de Châtillon, de la Praille, ou des Chanâts.

La « Directive sur l'évacuation des eaux des piscines familiales » informe des bonnes pratiques en la matière. Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève www.ge.ch/eau/directives

Pour tout renseignement complémentaire :
Secteur de l'inspection et de la police de la protection des eaux
Direction générale de l'eau
T 022 546 74 03
F 022 546 74 01
Info-service : 022 546 76 00
eau@etat.ge.ch

Déneigement

Par respect pour l'environnement, le salage sur l'ensemble du territoire communal est réduit. Les employés communaux procèdent au déneigement des voies prioritairement utilisées par les TPG, puis des routes communales.

Chaque propriétaire est tenu de déneiger son pas de porte afin d'assurer sa sécurité et celle des autres usagers.



- > Amicale de pétanque
- > Association des parents d'élèves
- > Association du restaurant scolaire
- > Badminton mixte
- > Chœur de la Prêle
- > Chœur Epsilon
- > Compagnie des sapeurs-pompiers
- > Confrérie de l'Epée de Bossy sur Collex
- > Cours de musique
- > Cours de Yoga
- > Football-club de Collex-Bossy
- > Gymnastique dames
- > Harmonie de Genthod-Bellevue
- > Judo club de Collex-Bossy
- > Paroisse catholique de Collex-Bossy
- > Paroisse protestante des 5 communes
- > Ski club de Bellevue, Collex-Bossy
et Genthod
- > Société de laiterie de Bossy
- > Société de sauvetage de Bellevue-Genthod
- > Uni-Hockey
- > Union des paysannes
- > Volleyball

Cette liste n'est pas exhaustive.

Plus de renseignements sur le site
www.collex-bossy.ch

Edition

Mairie de Collex-Bossy

Coordination et rédaction

Isabelle Isch

Graphisme

Z+Z, Adrien Schulz, zplusz.ch

Photographies

Nicolas Crispini
Danielle Toninato

Impression

Atar Roto Presse SA

Imprimé à 100 exemplaires
sur papier certifié FSC

Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex

1239 Collex-Bossy

T 022 959 77 00

F 022 959 77 19

info@collex-bossy.ch

www.collex-bossy.ch

Heures d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 11h

Mardi de 8h à 11h et 14h à 19h